



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Bienvenue !

**PARTENARIAT PLANS DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉS
EN VILLES MOYENNES**

RÉUNION DE LANCEMENT

08/04/2022

Au programme ce matin

1. Introduction du webinar
2. Présentation des territoires partenaires
3. Quelques ressources du Cerema
4. Les axes thématiques du partenariat
5. Vos besoins et attentes d'accompagnement
6. Clôture

OBJECTIFS DU PARTENARIAT

- Construire une dynamique nationale dans le cadre de la réalisation des **premiers PDMS**
- Favoriser les **échanges** et le partage d'expérience entre territoires partenaires
- **Accompagner collectivement** les territoires partenaires
- **Accompagner individuellement** les territoires partenaires dans la réalisation de leur PDMS

>>> **Faire progresser** les connaissances et l'expertise sur l'élaboration des PDMS



AXES THÉMATIQUES

AURA-BFC

Nevers (58-Nièvre) M,P

GRAND EST

Bar-le-duc (55-Meuse) M,T
CC Rives-de-Moselle (57) M,P,T
CC Erstein (67- Bas-Rhin) M,P

PACA

Draguignan (83-Var) M,P,T

OCCITANIE

Rodez (12-Aveyron) M,P
Castres (81-Tarn) M,P

BRETAGNE

Guingamp-Paimpol (22) M,P,T



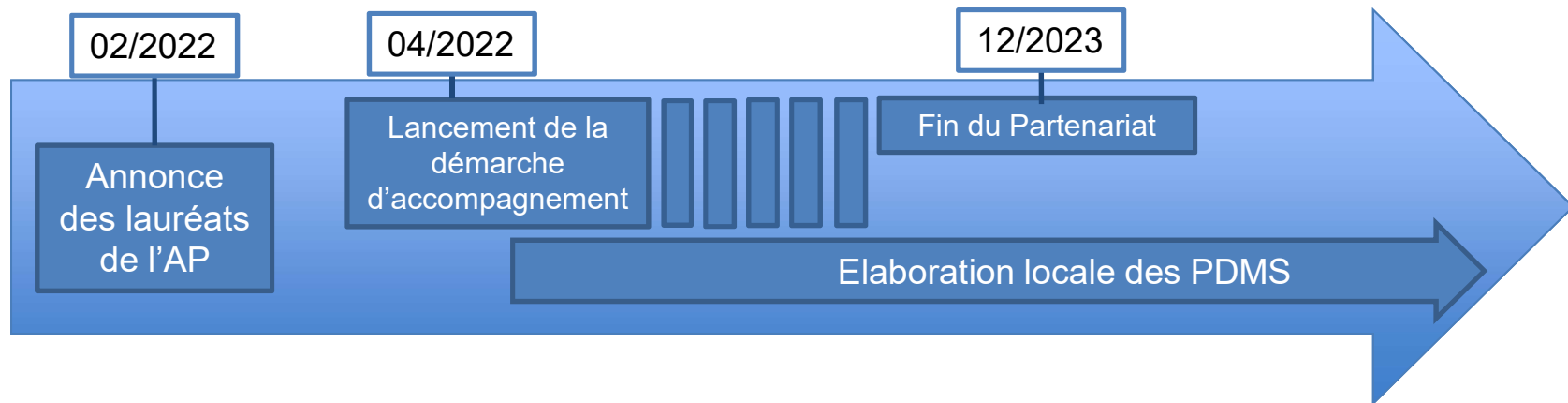
(M) La multimodalité

(P) La mobilisation des partenaires

(T) Tourisme et mobilité



AGENDA



- Accompagnement individuel et collectif par le Cerema : du printemps 2022 à fin 2023
- Elaboration locale des PDMS : en cours de lancement ou au stade préparatoire

PROGRAMME DE LA SÉANCE

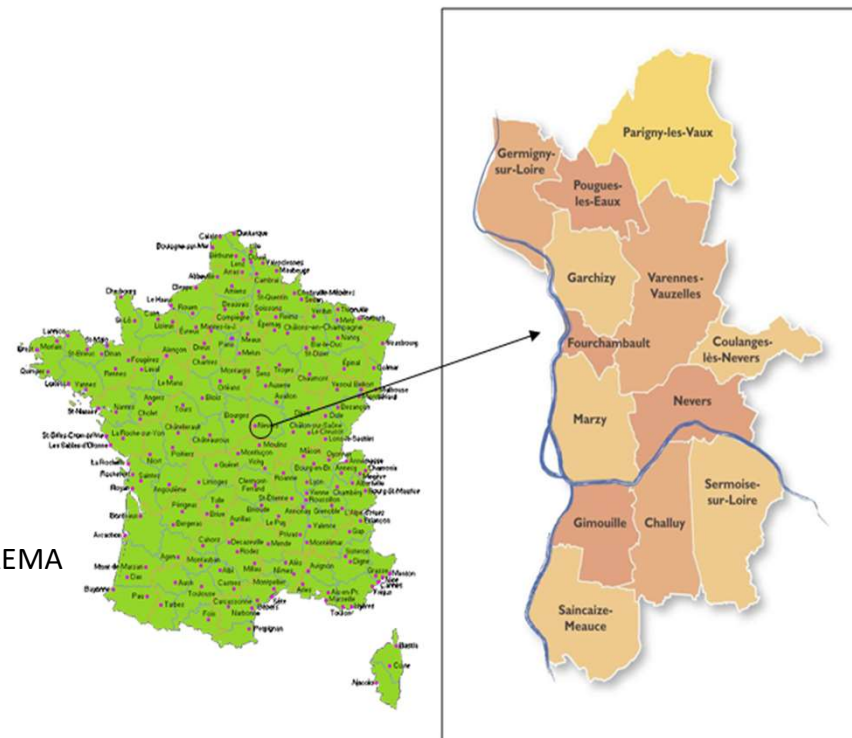
10h-10h20	Ouverture	
10h20-10h55	Présentation individuelle des territoires	5 min /territoire
10h55-11h05	Echanges collectifs	
11h05-11h20	Ressources Cerema	Présentation
11h15-11h30	Les 3 axes thématiques	Présentation 3x5 min
11h30-11h45	Atelier : quels sont vos besoins vis-à-vis de l'accompagnement collectif ? - précisions des besoins dans les thèmes - modalités des rencontres	2 groupes
11h45-11h55	Restitution atelier	5 min par groupe
11h55-12h05	Clôture	

Au programme ce matin

1. Introduction du webinar
2. **Présentation des territoires partenaires**
3. Quelques ressources du Cerema
4. Les thèmes de travail du partenariat
5. Vos besoins et attentes d'accompagnement
6. Clôture

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NEVERS

- Mes représentants pour l'AP PDMS**
 - Mme Patricia CHAUMONT
Chargée de mission Transports, responsable de projet du PDMS
 - M. Xavier BADIA,
Chef de service Développement des Mobilités
- Où en est mon PDMS**
 - Point d'avancement :**
Stade initial : réflexions préliminaires et cadrage de la démarche
EMC² : démarche engagée / premiers travaux préalables avec le CEREMA démarrés en mars
 - Planning envisagé : période 2022/2025**



13 communes, 68 700 habitants, 250 km²
 Ville centre : Nevers avec 35 000 habitants

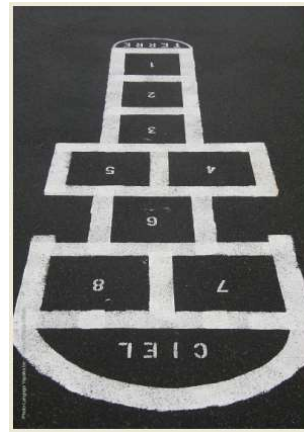
	2022				2023				2024			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
cadrage préalable PDMS - définition des objectifs politiques												
Elaboration PDMS												
EMC ²												

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NEVERS

- *Un enjeu de mobilité majeur pour notre territoire*

Attractivité du territoire

- *Les perspectives pour notre PDMS*



- *Nos sentiments face à la réalisation du PDMS*

3 objectifs	3 freins/difficultés	3 leviers
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Approfondir la connaissance des pratiques de mobilité</i> ▪ <i>Proposer une offre de mobilités cohérente à l'échelle du territoire et répondant aux besoins des habitants</i> ▪ <i>Fédérer les acteurs locaux, publics et privés</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Des données uniquement concernant l'usage des TC</i> ▪ <i>La multiplicité des acteurs intervenants dans le champ de la mobilité</i> ▪ <i>Un volet concertation à développer</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les apports de l'EMC²</i> ▪ <i>Démarche partenariale</i> ▪ <i>Le comité des partenaires</i>

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BAR-LE-DUC SUD MEUSE

- **Mes représentants pour l'AP PDMS**

- **M. Benjamin DOMMANGE**

DGA Stratégie, Développement, Attractivité

- **M. Hippolyte BRONIQUE**

Chargé de mission Habitat / PLUi

- **M. Jérémy MOREAU**

Chargé de mission mobilité

- **Où en est mon PDMS**

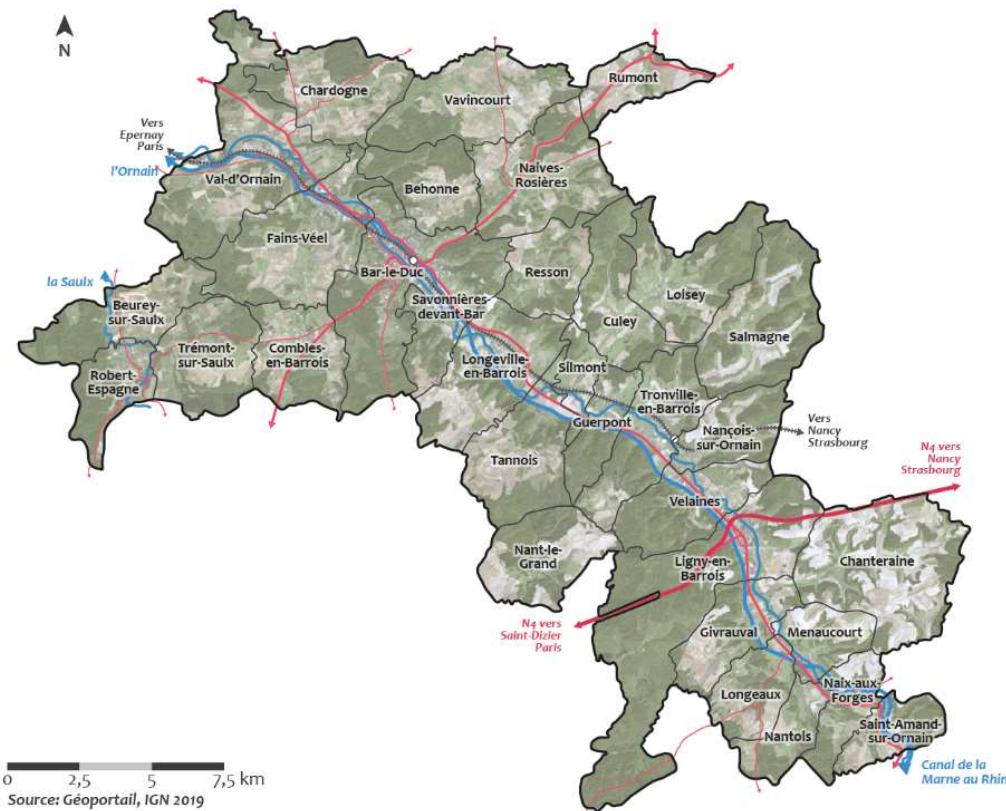
- **Point d'avancement :**

Réflexions préalables ; mission intégrée dans le marché d'élaboration du PLUi

- **Planning envisagé :**

Mission faisant l'objet d'une tranche optionnelle dans le marché PLUi

Lancement prévu au 2^{ème} semestre 2022



AP PDMS Webinaire n°1
8 avril 2022

Un EPCI de 33 communes pour 35 222 hab., structuré par les deux pôles de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BAR-LE-DUC SUD MEUSE

- *Un enjeu de mobilité majeur pour notre territoire*



Accès aux services et à l'emploi



Enjeu de la ruralité / faible densité



Environnement / climat



Attractivité du territoire / tourisme

- *Les perspectives pour notre PDMS*

3 objectifs	3 freins	3 leviers
<ul style="list-style-type: none"> • Développer la multimodalité pour répondre aux enjeux de ruralité • Développer une stratégie globale, en lien avec les politiques d'aménagement • Intégrer les mobilités dans la stratégie touristique 	<ul style="list-style-type: none"> • Une diversité de situations (cœur urbain, communes très rurales) • Les caractéristiques géographiques: relief, territoire vaste, deux vallées • Une très forte dépendance à la voiture (faible densité) 	<ul style="list-style-type: none"> • CA compétente en matière de mobilité et dotée d'un réseau de TC • Des travaux sur la mobilité engagés à l'échelle du PETR • Un PLUi en cours d'élaboration



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RIVES DE MOSELLE

- **Nos représentants pour l'AP PDMS**

- Mr Cyril CHUN HUNG KEE
Chargé de mission mobilité
- Mr Angelo LUSARDI
Responsable des « grands projets de Territoire »
- Mr Pierre HESS, DGS
- M. Patrick ABATE, Vice Président chargé à la mobilité

- **Où en est notre PDMS**

- **Point d'avancement :**

Diagnostic effectué en 2020, Consultation auprès des communes effectués en 2021, point en Commission afin de définir les futurs projets cyclables (janvier 2021).
Diagnostic sur le bassin de vie messin (en cours)

- **Planning envisagé :**

PDMS à réaliser en régie.
Lancement PDMS avril 2022
Approbation 2023

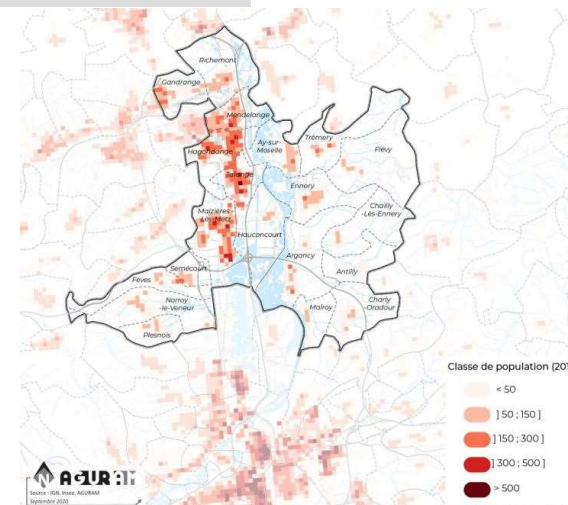


50146 habitants sur 20 communes

Maizières-lès-Metz: 11400 hb
Hagondange: 9243hb

Localisation géographique

10 km au Nord de Metz
20 km au Sud du Luxembourg



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RIVES DE MOSELLE

- *Un enjeu de mobilité majeur pour notre territoire*

Attractivité du territoire

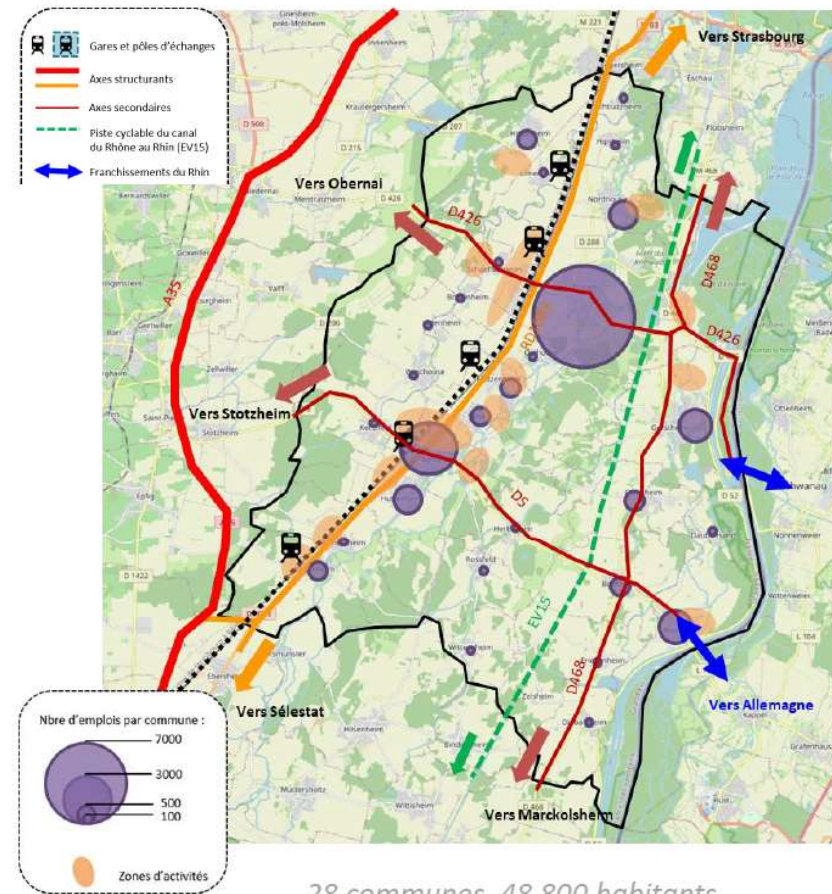


- *Une double symbolique:
Volonté de rabattement sur nos 2 gares, atouts majeurs de notre territoire.
La multiplicité des voies de chemin de fer représentant les différents modes à mettre en place avec plus ou moins de difficultés*

3 objectifs	3 freins	3 leviers
<p>Un maillage cyclable important orienté sur le tourisme et à compléter sur des déplacements domicile/travail et services.</p> <p>Transformer nos gares en PEM Rabattement sur les gares.</p> <p>Equilibrer la mobilité entre rive droite et rive gauche.</p>	<p>Gros problème de congestions (flux interne, vers Metz et Luxembourg).</p> <p>Autosolisme (2/3 des ménages ont 2 voitures).</p> <p>Le retard au niveau des infrastructures (covoiturage, bornes électriques, voies douces..).</p>	<p>Un territoire dynamique économiquement et des élus impliqués sur la thématique mobilité.</p> <p>Connexion avec les territoires voisins (copil avec Eurométropole Metz et CC Pays Orne Moselle).</p> <p>Implication des acteurs du territoire (comité de partenaires, référents mobilités..)</p>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

- **Mes représentants pour l'AP PDMS**
 - M. Stéphane SCHAAL, Président
 - Mme Marianne HORNY-GONIER, Vice-Présidente en charge des mobilités et des énergies
 - M. Philippe SIREROL, DGS
 - M. Christian ROMENS, DGA Pôle Développement
 - Mme Estelle GRAN, Chargée de développement
- **Où en est mon PDMS**
 - **Point d'avancement :**
Recrutement d'un bureau d'étude pour une mission d'accompagnement à l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié (PDMS) en cours.
 - **Planning envisagé :**
Fin consultation mars 2022
Lancement mission PDMS mai 2022
Approbation début 2023



AP PDMS Webinaire n°1
4 avril 2022

28 communes, 48 800 habitants
4 bourgs centres : Erstein (10 672 hab), Benfeld (5 787 hab) e Huttenheim (2 766 hab) qui forment une seule unité urbaine, Gerstheim (3 573 hab), Rhinau (2 714 hab) (Données INSEE 2019).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

- *Un enjeu de mobilité majeur pour notre territoire*

Accès aux services et à l'emploi

- *Les perspectives pour notre PDMS*

3 objectifs	3 freins	3 leviers
<ul style="list-style-type: none"> . Répondre à des besoins de transports locaux (accès aux gares et pôles multimodaux, aux zones d'activités, etc.) . Transition énergétique, réduction de l'emprise carbone et diminution des émissions de particules nocives pour la santé . Continuité de service et la coordination avec les autres AOM voisines. 	<ul style="list-style-type: none"> . Difficultés d'accessibilités aux pôles multimodaux et ZAE (saturation des infrastructures, modes actifs peu sécurisés) . Pression foncière et environnementale liée à des nouveaux projets d'infrastructures . Difficulté au changement et attachement à l'usage individuel de la voiture hors déplacements domicile/travail 	<ul style="list-style-type: none"> . Fortes attentes des entreprises . Contraintes sur l'usage individuel de la voiture en raison de la saturation des axes dans les villes et des accès aux pôles multimodaux . Economique et conjoncturel (ZFE, REME, hausse du prix des énergies,...)



- *Nos sentiments face à la réalisation du PDMS*

DRACÉNIE PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION

• Mes représentants pour l'AP PDMS

- Mme Valérianne Ottaviani
Chargée de mission vélo et mobilités durables – Chef de projet du PDMS
- M. François Serve
Chargé de mission grands projets

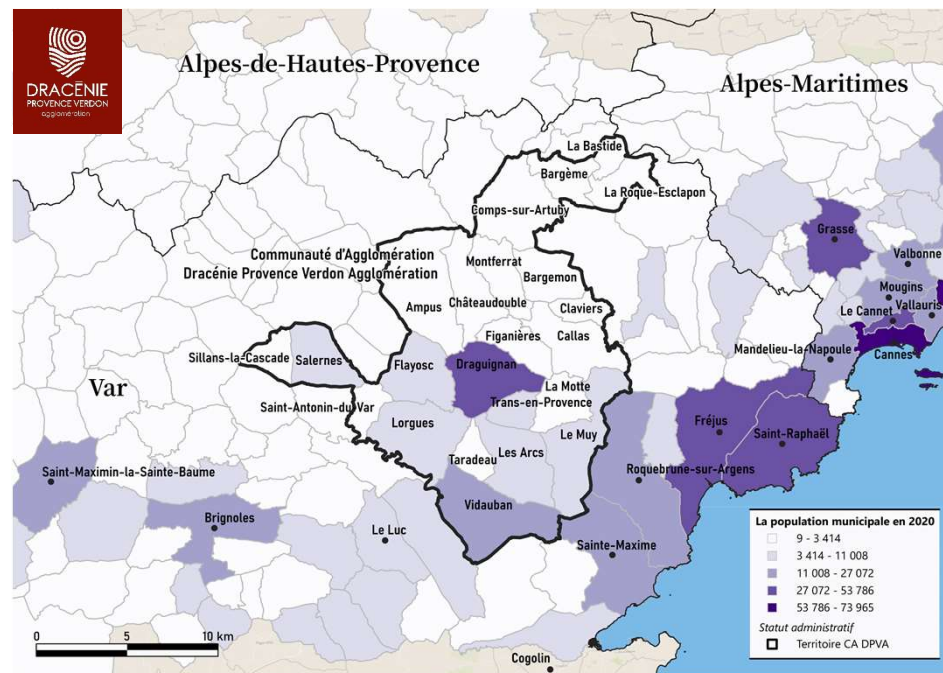
• Où en est mon PDMS

- **Point d'avancement :**
2008 - PGD (non voté)
2021 - volonté politique sur PDMS
2022 - réflexions préalables sur la méthode d'élaboration

- **Planning envisagé :**

- 1^{er} semestre 2022 - Cadrage + Pré diagnostic
- 2^e semestre 2022 – Diagnostic + Choix BET pour phases 3 et 4
- 1^{er} semestre 2023 – Scénarii
- 2^e semestre 2023 – Plan d'action + intégration résultats EMC2
- 2024 – Consultation PPA + adoption

AP PDMS Webinaire n°1
4 avril 2022



23 communes

110 000 habitants

Ville centre – Draguignan avec 40 000 habitants

DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION

- *Un enjeu de mobilité majeur pour notre territoire*

Attractivité du territoire

Accès aux services et à l'emploi

Environnement-Climat

- *Les perspectives pour notre PDMS*



- *Nos sentiments face à la réalisation du PDMS*

3 objectifs	3 freins	3 leviers
<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le recours à l'autosolisme • Rendre attractif le territoire pour les actifs et les touristes et anticiper l'arrivée de la LNPCA • Faire de la mobilité un levier majeur de la réduction des GES 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours systématique à la voiture • Budget agglo limité • Difficulté à mobiliser sur la durée les partenaires institutionnels • Morphologie urbaine et topographie rendant difficile les modes alternatifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Des membres du Conseil de développement impliqués • Une Vice-Présidente moteur • Un PCAET en cours d'élaboration

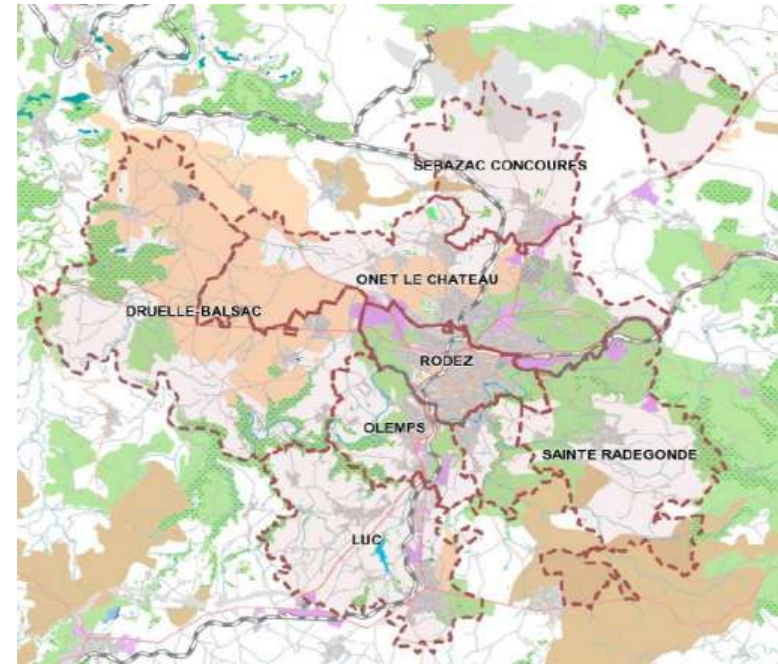
RODEZ AGGLOMÉRATION

• Mes représentants pour l'AP PDMS

- Mme Sophie RODOLPHE,
Responsable Déplacements et Transport, chef de projet du PDMS
- M. Marc PIEDAGNEL,
Directeur Général Adjoint Pôle Développement Urbain,
Aménagement du territoire et Patrimoine
- Mme Nathalie CHAMPAGNOL,
Chargée de mission Déplacements et Transport

• Où en est mon PDMS

- **Point d'avancement :**
PDMS non engagé à ce jour mais une politique affirmée de Rodez agglomération autour d'une stratégie mobilité : PGD en 2005, mise en service d'un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) en 2006, restructuration du réseau de bus en 2012, EMC² réalisée fin 2019, schéma d'agglomération des mobilités actives approuvé en décembre 2021, large consultation citoyenne lancée en 2021, projet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dans le cadre de la révision de notre PLUi, PCAET adopté en 2018, Contrat de Relance et de Transition Ecologique en 2021.
- **Planning envisagé :**
Planning non défini.
En fonction de l'apport de l'appui technique du CEREMA sur la partie stratégie, réalisation du PDMS en interne ou appel à un prestataire à faire valider politiquement.



8 communes, 59 202 habitants (données INSEE 2019)
Rodez Commune centre, 26 410 habitants

RODEZ AGGLOMÉRATION

- *Un enjeu de mobilité majeur pour notre territoire*

Attractivité du territoire

- *Les perspectives pour notre PDMS*



- *Nos sentiments face à la réalisation du PDMS*

3 objectifs	3 freins	3 leviers
<ul style="list-style-type: none"> . Limiter l'utilisation de la voiture individuelle sur le territoire . Développer les mobilités alternatives à l'autosolisme . Mobilisation des partenaires autour des nouvelles mobilités 	<ul style="list-style-type: none"> . Territoire à la topographie marquée enclavé par rapport aux grandes agglomérations voisines (Toulouse, Montpellier) et traversé par la RN88 . Omniprésence de la voiture individuelle pour les déplacements du quotidien . Manque d'infrastructures cyclables aménagés, sécurisées et continues 	<ul style="list-style-type: none"> . AOT depuis 2000 devenue AOM en 2020, avec une politique volontariste en matière de mobilités . Approbation d'un schéma d'agglomération des mobilités actives en décembre 2021 . Une offre de qualité en termes de transports urbains

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES-MAZAMET

Mes représentants pour l'AP PDMS

- M. Stéphane JACQUES, Directeur des Transports et de la mobilité
- M. Alexandre JACQUIN, Chef du service Environnement
- Mme Laura EXILIE, Chargée de mission Environnement et Plan Climat
- M. Pierre LAPELERIE, Directeur Général Adjoint
- Mme Nathalie de VILLENEUVE, élue référente en charge du Plan Climat et du Plan de mobilité

Où en est mon PDMS

Point d'avancement :

Initiation d'un PDU en 2015

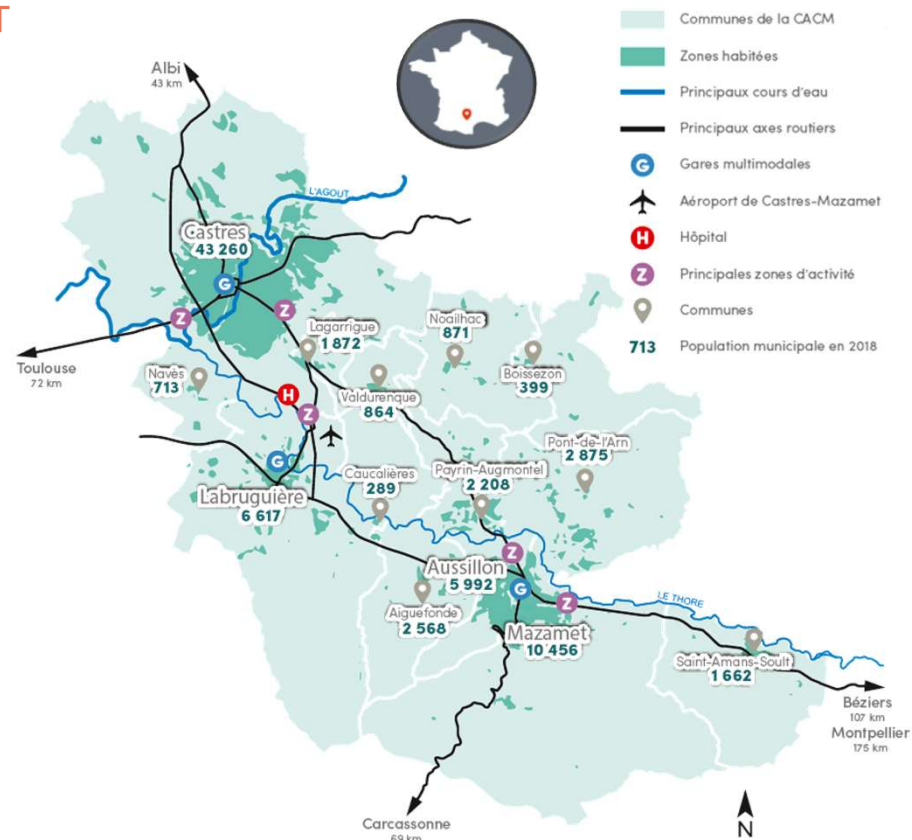
Volonté de réalisation d'un PDMS en cohérence avec PCAET et SCOT en cours

Actions de mobilités durables initiées (gratuité des transports urbains, 2 PEM, mobilités actives, bornes de recharges)

Autoroute Castres-Toulouse

Planning envisagé :

2022-2024 : Partenariat CEREMA



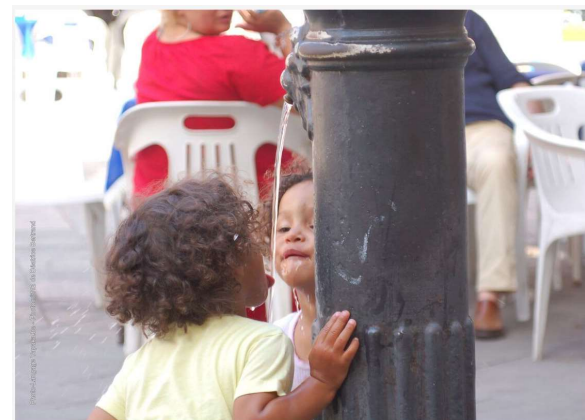
14 communes, 78 235 habitants (population légale au 1er janvier 2019 publiée au 1er janvier 2022)

2 pôles urbains : Castres (40 000 hab.) et Mazamet (10 000 hab.)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES-MAZAMET

- *Un enjeu de mobilité majeur pour notre territoire*

Attractivité du territoire



- *Nos sentiments face à la réalisation du PDMS*

- *Les perspectives pour notre PDMS*

3 objectifs	3 freins	3 leviers
<ul style="list-style-type: none"> . Réduire l'usage de la voiture et des émissions de GES . Des solutions de mobilité durables pour tous les publics adaptés au territoire . Mobiliser les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> . Disparité du territoire (urbain/rural) . Prédominance de la voiture . Territoire enclavé 	<ul style="list-style-type: none"> . AOM depuis 2019, motivation pour la mobilité dans le projet politique de l'EPCI . Gratuité des transports urbains depuis 2013 sur l'ensemble du réseau . Autoroute Castres-Toulouse (2025)

Au programme ce matin

1. Introduction du webinar
2. Présentation des territoires partenaires
3. **Quelques ressources du Cerema**
4. Les thèmes de travail du partenariat
5. Vos besoins et attentes d'accompagnement
6. Clôture

LE PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

le guide



- Définition - objet
- Éléments clés de la mobilité
- Comment élaborer un PDMS
- Contenu du PDMS

Les étapes conseillées

1. Cadrage et organisation de la démarche
2. Conduite du diagnostic
3. Définition de la stratégie
4. Élaboration du programme d'actions
5. Concertation, participation puis approbation
6. Mise en œuvre, suivi et évaluation du plan



- Seule étape cadrée par la loi : la participation et le recueil des avis
- Inclusion des partenaires institutionnels et des citoyens profitable à toutes les étapes
- Communication indispensable tout au long du processus

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/plan-mobilite-simplifie-guide-pratique-collectivites>

LE PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

ressources

Webinaire d'échanges sur le Plan de Mobilité Simplifié 21/9/2021

- 4 témoignages de collectivités territoriales + apports théoriques sur le PDMS
- replay :
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/plan-mobilite-simplifie-pdms-retour-rendez-vous-mobilites>



Fiches synthétiques

- « Le plan de mobilité simplifié (PdMS) – Planifier les déplacements dans un territoire rural ou une ville moyenne »,
Cerema, fiche de synthèse,
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/plan-mobilite-simplifie-planifier-deplacements-territoire>
- « Loi d'orientation des mobilités – Quelles évolutions en matière de planification ? »,
Cerema, fiche de synthèse
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/mobilites-transport-point-serie-fiches>



LA BOÎTE À OUTILS MOBILITÉ EN ZONES PEU DENSES




LA BOÎTE À OUTILS MOBILITÉ EN ZONES PEU DENSES

La boîte à outils Mobilité en zones peu denses est une série de fiches synthétiques présentant les différents services de mobilité qui peuvent être mis en œuvre sur des territoires peu denses. Les communautés de communes ou les régions exerçant la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité locale sur leur territoire peuvent notamment organiser ou contribuer à l'organisation de ces services.



LE TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE S'APPUYANT SUR LES VEHICULES DE BÉNÉVOLES






LA BOÎTE À OUTILS MOBILITÉ EN ZONES PEU DENSES

La boîte à outils Mobilité en zones peu denses est une série de fiches synthétiques présentant les différents services de mobilité qui peuvent être mis en œuvre sur des territoires peu denses. Les communautés de communes ou les régions exerçant la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité locale sur leur territoire peuvent notamment organiser ou contribuer au développement de ces services.



LES SERVICES DE VELO EN LOCATION LONGUE DURÉE






LA BOÎTE À OUTILS MOBILITÉ EN ZONES PEU DENSES

La boîte à outils Mobilité en zones peu denses est une série de fiches synthétiques présentant les différents services de mobilité qui peuvent être mis en œuvre sur des territoires peu denses. Les communautés de communes ou les régions exerçant la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité locale sur leur territoire peuvent notamment organiser ou contribuer au développement de ces services.



L'AUTOPARTAGE EN ZONE PEU DENSE






LA BOÎTE À OUTILS MOBILITÉ EN ZONES PEU DENSES

La boîte à outils Mobilité en zones peu denses est une série de fiches synthétiques présentant les différents services de mobilité qui peuvent être mis en œuvre sur des territoires peu denses. Les communautés de communes ou les régions exerçant la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité locale sur leur territoire peuvent notamment organiser ou contribuer au développement de ces services.



LES SERVICES DE TRANSPORT REGULIER URBAIN EN ZONES PEU DENSES

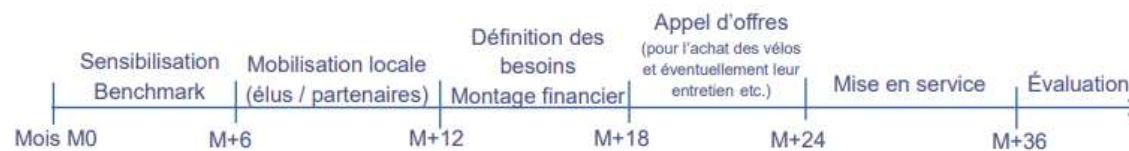


- <https://www.cerema.fr/fr/actualites/boite-outils-mobilite-zones-peu-denses-fiches-pratiques>
- Fiches à paraître : transports scolaires, transport à la demande, aires de mobilité, covoiturage

LA BOÎTE À OUTILS MOBILITÉ EN ZONES PEU DENSES



- Objectif et fonctionnement
- Exploitation
- Coûts du service
- Financement du service
- Dimensionnement du service
- Démarche de montage de projet



http://gal-sud-mayenne.com/wp-content/uploads/2017/07/depliant_salaries_version_numerique.pdf

Au programme ce matin

1. Introduction du webinar
2. Présentation des territoires partenaires
3. Quelques ressources du Cerema
4. **Les thèmes de travail du partenariat**
5. Vos besoins et attentes d'accompagnement
6. Clôture



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

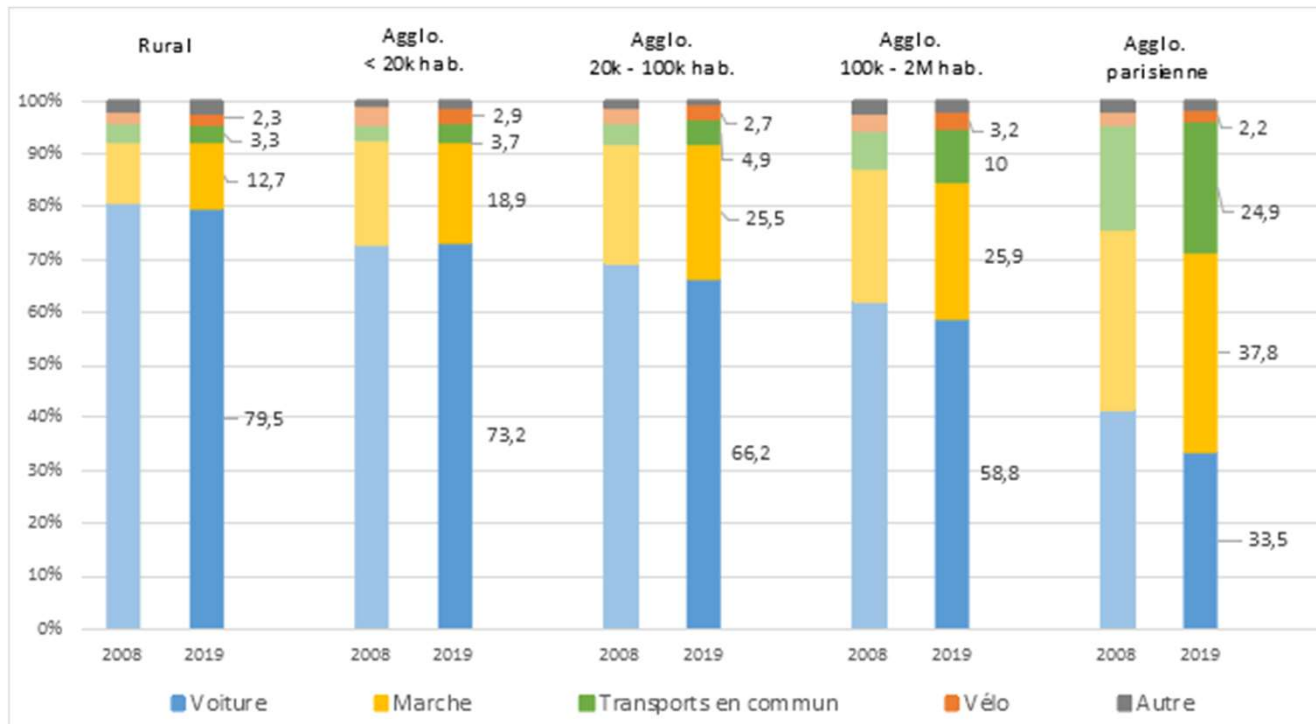
LES THEMES DU PARTENARIAT

THEME N°1 - MULTIMODALITE

Partenariat « Plans de mobilité simplifiés en villes moyennes
Réunion de lancement - 04/08/202

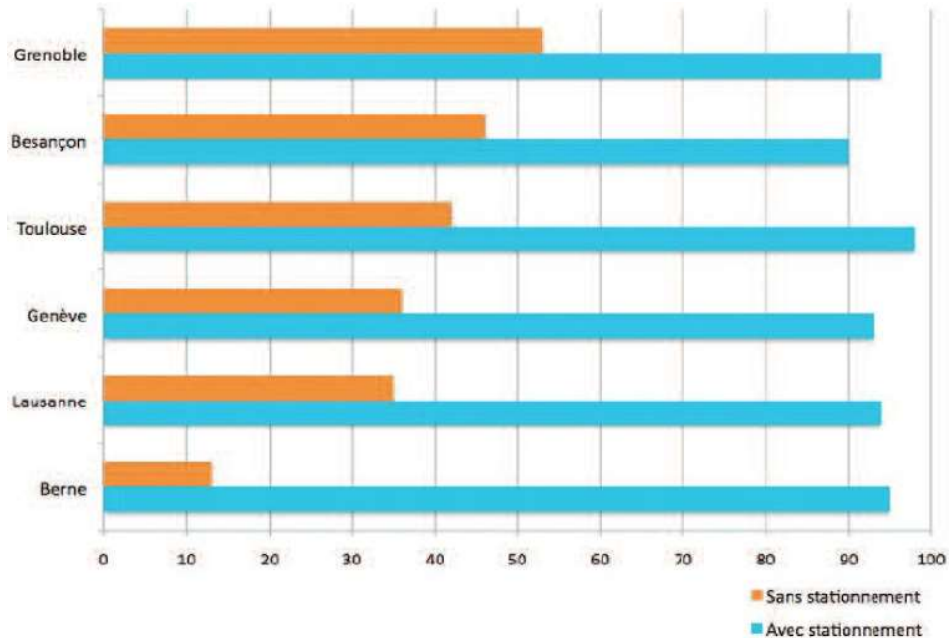
Intervenant : Alexandre Strauss

LA MULTIMODALITE – LES ENJEUX



- La voiture a aujourd’hui une place prépondérante dans les zones rurales et les agglomérations de moins de 100 000 habitants ;
- La différence s’explique principalement par un plus faible usage de la marche mais surtout des transports collectifs.

LE STATIONNEMENT – UN LEVIER MAJEUR



Etude Kaufman et Guidez, «Les citadins face à l'automobile» (1998)

Pourcentage de navetteurs qui se rendent au travail en voiture en fonction de la disponibilité ou non du stationnement sur le lieu de travail



- La garantie d'avoir un stationnement conduit à une utilisation quasi-systématique de la voiture même dans les grandes agglomérations ;
- En zone moins dense, c'est également une réalité ;
- Sans contrainte sur l'usage de l'automobile, les modes alternatifs sont peu utilisés.

UN POIDS IMPORTANT ET EN AUGMENTATION DANS LE BUDGET DES MÉNAGES

LA STRUCTURE DE LA DEPENSE DES MENAGES A PROFONDEMENT EVOLUE EN 50 ANS

	Coefficients budgétaires				Évolution annuelle 1960-2007	
	1960	1975	1990	2007	Volume par habitant	Prix
	en %					
Alimentation	38	30	27	25	1,4	4,8
Logement	16	20	18	19	2,8	4,6
Transport	11	15	18	18	3,0	5,1
Habillement et autres produits pour la personne	14	13	11	9	1,7	4,4
Santé	2	2	3	4	4,7	3,5
Communication, loisirs et culture	10	12	13	16	4,6	3,6
Services divers	7	8	9	11	2,1	5,9
Solde territorial	1	0	-	-	-	-
Total	100	100				

Le transport est le poste de dépense dont la part a le plus augmenté dans le budget des ménages

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

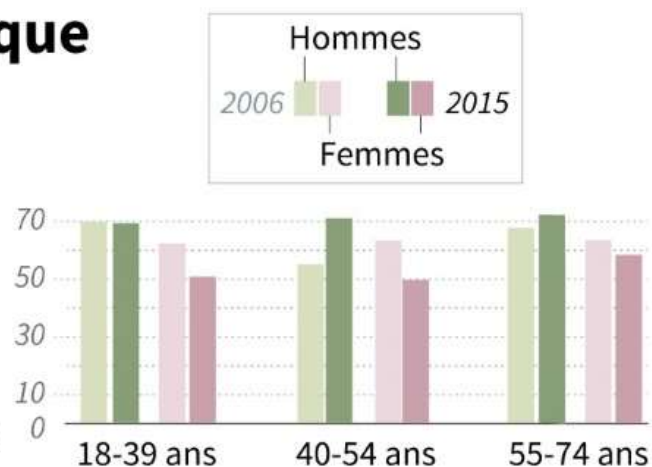


- Les ménages sont plus motorisés :
 - Multimotorisation ;
 - Moins de ménages non motorisés.
- Plus de kilomètres parcourus :
 - Plus de ménages avec deux actifs ;
 - Augmentation des distances domicile-travail.

L'ARGUMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

L'activité physique en France

% d'adultes pratiquant chaque jour au moins 30 minutes d'activité physique modérée ou intense



© AFP

Source : études Esteban, Santé publique France



Les français (et surtout les françaises) ont un niveau d'activité physique souvent insuffisant



- L'utilisation de la voiture au quotidien est un facteur :
 - Pas d'activité liée à l'usage de la voiture ;
 - Peu de marche avant et après les déplacements.
- L'intérêt des modes actifs est double :
 - Avoir une activité physique en temps masqué ;
 - Limiter le besoin d'espace pour les voitures permettant des aménagement plus qualitatifs.

QUELQUES ENJEUX IMPORTANTS

Aucun service de peut remplacer tous les usages de la voiture

- Nécessité de mettre en place un bouquet de services (transports réguliers, à la demande, vélo, marche, covoiturage, autopartage, mobilité solidaire, etc.) ;
- Les services mis en place doivent être simples à comprendre et à utiliser -> remplacer la voiture par un bouquet de solutions est déjà un effort pour l'utilisateur, il faut limiter au maximum le « coût d'entrée » des différents services.

Les spécificités des villes moyennes

- Très peu de contraintes sur l'usage de la voiture (encombrements, stationnement) ;
- Distances généralement plus importante pour le travail, mais pas forcément pour les autres motifs ;
- Des flux moins concentrés et moins importants en volumes qui rendent les transports réguliers moins pertinents -> nécessite de travailler sur différents types de services de mobilité complémentaires.

Merci pour votre attention

Alexandre.strauss@cerema.fr,

Tél : +33 7 64 26 57 67

LES THÈMES DU PARTENARIAT

THÈME N°2

MOBILISATION DES PARTENAIRES - CONCERTATION

Partenariat « Plans de mobilité simplifiés en villes moyennes
Réunion de lancement - 04/08/202

Intervenant : Emmanuel Perrin

Quelle mobilisation des partenaires et quelle concertation ?

- Des obligations légales qui se limitent à la phase comprise entre l'arrêt et l'approbation du plan de mobilité simplifié
 - Le projet de plan arrêté doit être **soumis pour avis** aux communes, départements, région, comités de massifs et AOM limitrophes
 - **Consultation « à leur demande »** d'un certain nombre d'organismes sur le projet de document
 - Procédure de **participation du public** (selon les dispositions du § II de l'article L.123-19-1 du Code de l'environnement)
 - Consultation obligatoire du **comité des partenaires** de l'AOM

Articles L.1214-36-1 et L. 1231-5 du Code des transports
- = **Un délai incompressible d'au moins 4 mois entre l'arrêt et l'approbation du PDMS**
- Un intérêt à aller au-delà de ces obligations et à associer en amont un certain nombre de « partenaires » lors de l'élaboration du plan
 - Des partenaires institutionnels
 - Des acteurs économiques et de la société civile
 - Voire des citoyens

La mobilisation des partenaires et la concertation : quels enjeux ?

- Une mobilisation des acteurs institutionnels à organiser tout au long de la démarche
 - **Les partenaires institutionnels** concernés par les politiques de mobilité ont vocation à **porter ou à participer à des actions qui seront inscrites dans le PdMS** :
Région (AOM régionale), Département (voirie, action sociale, tourisme...), EPCI limitrophes (AOM), services de l'État (accompagnement des territoires), communes (voirie, pouvoir de police de la circulation et du stationnement, aménagement...)
 - **Les acteurs socio-économiques et associatifs expriment des attentes** et ont une connaissance pratique **utile à partager**, ils peuvent être **impliqués dans les actions à mener** :
Exploitants divers, entreprises, grands générateurs de déplacements, chambres consulaires, associations d'usagers...
- Une concertation avec la population qui peut permettre
 - **D'entendre le point de vue** de ceux qu'on n'entend pas d'habitude
 - De mieux connaître les **pratiques et besoins** de mobilité
 - De détecter les signes et possibilités de **faire évoluer les comportements** de déplacements
 - De **tester** des pistes d'actions
 - De **favoriser la connaissance et l'appropriation** des solutions proposées

La mobilisation des partenaires et la concertation : oui, mais comment ?

- Une ambition et des modalités à adapter aux territoires
 - Quelle place et pour qui dans les instances de pilotage politique et technique de la démarche ?
 - Y-a-t-il des réseaux ou des dispositifs existants qu'il serait intéressant de mobiliser ?
 - Faut-il mettre en place des dispositifs spécifiques de concertation en complément (entretiens d'acteurs, ateliers, focus groupes, panels citoyens, enquêtes, appels à contribution, cartographie collaborative...) ?

La pertinence de différents dispositifs de concertation en fonction des objectifs poursuivis

Objectif pour la puissance publique	Informier, faire connaître		Affiner sa connaissance, son diagnostic			Animer, faire vivre le débat		Gagner en pertinence	
	Informier sur les enjeux et l'avancement du PDU	Vulgariser les aspects techniques des déplacements	Mieux connaître les pratiques de mobilité	Recueillir des observations de terrain	Identifier des besoins, des attentes	Favoriser le débat, l'expression pluraliste	Favoriser l'acculturation aux politiques de mobilité	Faire émerger des idées nouvelles	Vérifier l'acceptabilité de certaines mesures
Réunion publique	•••	•••		••	•	••			•
Groupe de travail thématique		•••			•••		•		
Atelier en mini-public		•••	••	•	••	••	•••	••	•••
Enquête Internet	••		••	••	••			••	•••
Enquête téléphonique	•		•••	•	•				•••
Conférence-débat		•••			•	•••	•••		
Réseau social cartographique			•	••	••			••	
Diagnostic en marchant			•	•••	••			•	

Dispositif
 • assez adapté
 •• adapté
 ••• très adapté

L'exemple de la CA Porte de l'Isère

- PdMS initié en décembre 2020, arrêt du projet mi-décembre 2021
- Une volonté forte en matière de concertation institutionnelle et citoyenne

Cinq GT thématiques pour élaborer des actions

- Présidence par un élu
- Des représentants des institutions partenaires
- Des associations



Prospective et orientations



Pistes d'actions

Consultation du Conseil de développement Nord-Isère

- 18 membres bénévoles
- Des personnes non-élues
- Des acteurs de la vie sociale et culturelle, de l'économie, de la formation



Vos pratiques de déplacements ?



Vos idées quant aux premières orientations ?

Consultation du Panel Citoyen

- 40 citoyen·ne·s
- Parité hommes/femmes
- Diversité d'âges et de CSP
- Les 22 communes sont représentées



Ce qui fonctionne bien



Ce qui fonctionne moins bien



Et vous, qu'est-ce qui vous inciterait à... ?

L'exemple de la CA Porte de l'Isère

Une concertation qui s'est déroulée de mars à juin 2021, intégralement à distance



14 heures de réunion



1 300 idées



1 SE PRÉSENTER

10 MIN

Choisissez la photo qui vous plaît le plus pour caractériser la mobilité de demain. Ajoutez un post-it sur votre choix avec vos prénoms et nom, ainsi que l'intitulé de votre poste et votre structure. Présentez-vous et précisez votre choix en 1 phrase !

Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à faire régulièrement du covoiturage ?

5 min

Je ne fais jamais de covoiturage, je pense qu'il faudrait...

- Développement d'un service de mise en relation interne ou avec des entreprises proches du site
- Installation de places réservées aux covoituteurs
- Pas eu l'occasion d'en faire, il faut trouver quelqu'un sur les mêmes trajets
- Je n'ai jamais cherché à me renseigner, mais pourquoi pas
- Des craintes de ne pas pouvoir trouver un retour
- Chèque covoiturage
- Avoir certainement plus d'informations

Je covoiture en tant que conducteur. Mon avis est ...

- Pour l'écologie
- Etre accompagné lors de longs trajets
- Moyen auquel on ne pense pas pour des petits trajets
- Je ne covoiture que dans le cadre de mes loisirs

Je covoiture en tant que passager. Mon avis est ...

- Trais sympa de rencontrer des personnes d'autres horizons
- moins cher souvent sur les longs trajets que le train
- Je voyage seule, sans enfants

Pour devenir passager, il faudrait que...

LES THÈMES DU PARTENARIAT

THÈME N°3 TOURISME ET MOBILITE

Partenariat « Plans de mobilité simplifiés en villes moyennes
Réunion de lancement - 04/08/202

Intervenant : Odile Ledésert



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

LES THEMES DU PARTENARIAT

THEME N°3 TOURISME ET MOBILITE

Partenariat « Plans de mobilité simplifiés en villes moyennes
Réunion de lancement - 04/08/202

Intervenant : Odile Ledésert

LES ENJEUX TOURISTIQUES DES VILLES MOYENNES

Localisées sur des sites contraints

- Littoral, montagne, fleuve
- Un tourisme de courte durée, nomade, encourageant l'usage de la voiture

Ont une influence limitée sur l'offre de transports à disposition des touristes

- Routes, autoroutes, autocars
- Liaisons ferroviaires
- Peu de TC urbains quand elles ne sont pas AOM

Une offre de transport collectif peu adaptée quand elle existe

- Fréquence faible
- Horaires peu adaptés
- Cible rarement les espaces naturels
- **Des solutions pouvant servir aux touristes mais aussi aux résidents**
- **Des solutions bénéficiant aussi à l'arrière pays**



DES ACTIONS POSSIBLES

Proposer des alternatives à la voiture

- Créer des stationnements pour bus touristiques, des parcs relais
 - Arcachon module une gare routière scolaire en parking relais temporaire relié par deux navettes au centre-ville
- Faciliter l'arrivée depuis la gare vers le site touristique
 - Navette depuis la gare de Vernon vers Giverny



DES ACTIONS POSSIBLES

Des transports collectifs attractifs

- Desserte directe des lieux touristiques
 - Anglet met à disposition une navette des plages pendant les mois de juillet et août
- Des dessertes renforcées en saison touristique
- Des horaires élargis
- Une offre tarifaire adaptée
- Des offres en lien avec les hébergeurs professionnels



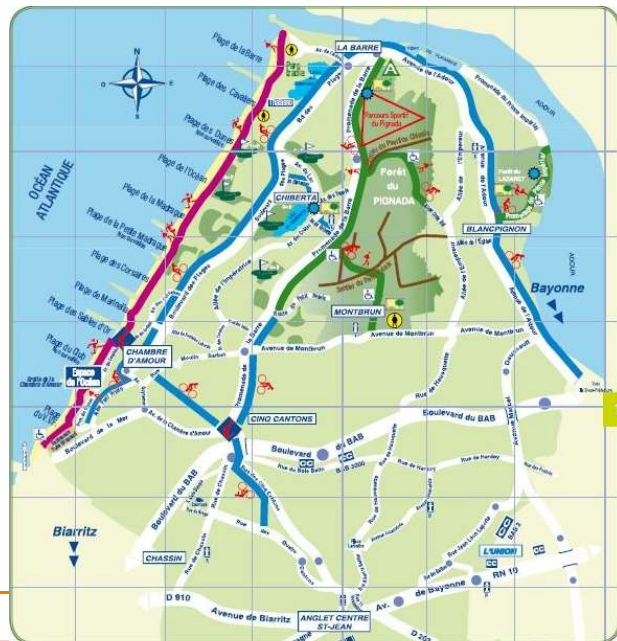
Carte d'Hôte



DES ACTIONS POSSIBLES

Faciliter la découverte du territoire en modes actifs

- Des parcours de promenades piétons reliant les éléments du patrimoine
- Des piétonisations temporaires des rues les plus fréquentées
 - Grenoble piétonnise plusieurs quartiers pendant la saison estivale
- Indiquer les temps de parcours piétons
- Relier le centre-ville aux sites touristiques par des pistes cyclables et prévoir des locations de vélos



RÉPL FRAI
Liberté
Égalité
Fraternité

ANGLET
Côte Basque

LÉGENDE DES BALADES À ANGLET

Office de Tourisme	Territoires d'aventures
Voies vertes	Point d'eau
Voies cyclables	Aire de pique-nique
Promenade littorale	Aire de jeux pour enfants



DES ACTIONS POSSIBLES

Une signalétique facilement accessible

- Sur les passages des touristes
- L'information peut aussi passer par les offices de tourisme et relayer l'offre privée
- Les hébergeurs peuvent être des relais efficaces, notamment par la mise en place de package comprenant l'accès aux sites touristiques

Développer des systèmes d'information voyageurs multimodes

- Informer sur les nouveautés
- Utiliser l'intelligence artificielle pour proposer un service de mobilité adapté au besoin et regroupant l'ensemble des modes
- Développer l'interopérabilité des titres de transport
 - Une seule carte, un seul ticket pour se déplacer sur tout le territoire



EN CONCLUSION

La coopération entre les acteurs et du tourisme est essentielle

- Pour offrir une réponse cohérente à la gestion de la mobilité touristique
- Pour proposer des tarifications privilégiées ou combinées transport/tourisme

Le PDMS comme socle d'action

- Pour apporter une réponse globale, diverse et prospective
- Être l'espace d'échange entre acteurs des déplacements et du tourisme
- **Des actions pour les touristes qui profiteront aussi aux résidents**

Merci pour votre attention

odile.ledesert@cerema.fr,
Tél : +33 6 24 83 03 67

Au programme ce matin

1. Introduction du webinar
2. Présentation des territoires partenaires
3. Quelques ressources du Cerema
4. Les thèmes de travail du partenariat
5. **Vos besoins et attentes d'accompagnement**
6. Clôture

VOS ATTENTES ET BESOINS

- **Objectifs : Identifier et partager vos besoins, en termes**

- de sujets à approfondir dans les axes thématiques
- de modalités d'accompagnement collectif

- Répartition en sous-salles

15'

salle principale = salle 1 Meuse Grand Sud CC Erstein CC Rives de Moselle DPVA Partenaire national : GART Romain Cipolla	sous-salle = salle2 Nevers Rodez Castres Partenaire national : Ademe Christelle Bortolini
---	--

- Liens

- Salle 1 : animation Cerema - Noémie Koch et Joël M'Balla + *Gilles Bentayou*
https://docs.google.com/presentation/d/1XeCH_tG_r80OORTtGyxzbTbNCUoJ1rsOsN0Wt7MaAas/edit?usp=sharing
- Salle 2 : animation Cerema - Emmanuel Perrin et Mathieu Bossard + *Alexandre Strauss, Odile Ledésert*
https://docs.google.com/presentation/d/1mMip_-OquNJzqhKIZZw4s_3OZe0czP2mxjgKSM78F0/edit?usp=sharing

Salle 1

Animateurs :
Noémie Koch - Joël M'Balla

Quelles sont vos attentes pour l'accompagnement collectif ?

Autre...

Quels sujets à approfondir dans les 3 axes thématiques ?

Mobilisation des partenaires

Qui (acteurs institutionnels, entreprises, associations, etc.), quand (durant quelles phases), comment mobiliser les acteurs (réunion publique, d'information, enquête en ligne, ateliers)

Méthodologie et contenu pour :
- Construction atelier concertation en phase de diagnostic
- Construction atelier de co-construction en phase de scénarii

Concertation avec le public (approfondir l'exemple du panel de population)

Multimodalité

Modularité et adaptabilité de l'offre en fonction de besoins divers en territoire en fonction de la densité

Organisation des rabattement vers les pôles multimodaux

Interopérabilité des titres de transport

Etude sur le rabattement vers les gares - transformation en pem.

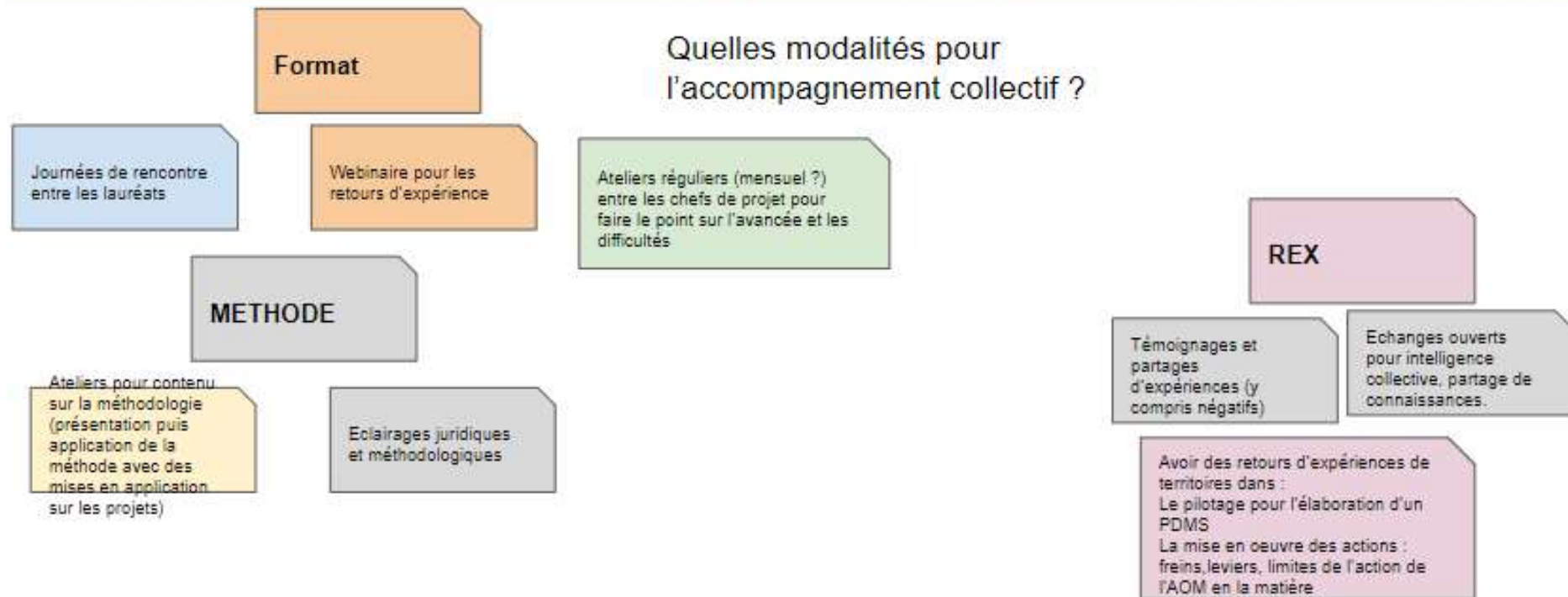
Rabattements au sein d'une même commune (vers transports, services et commerces)

Adaptation du TAD en fonction du territoire

Articulation des documents d'urbanisme avec le PDMS

Tourisme mobilité

Quelles sont vos attentes pour l'accompagnement collectif ?

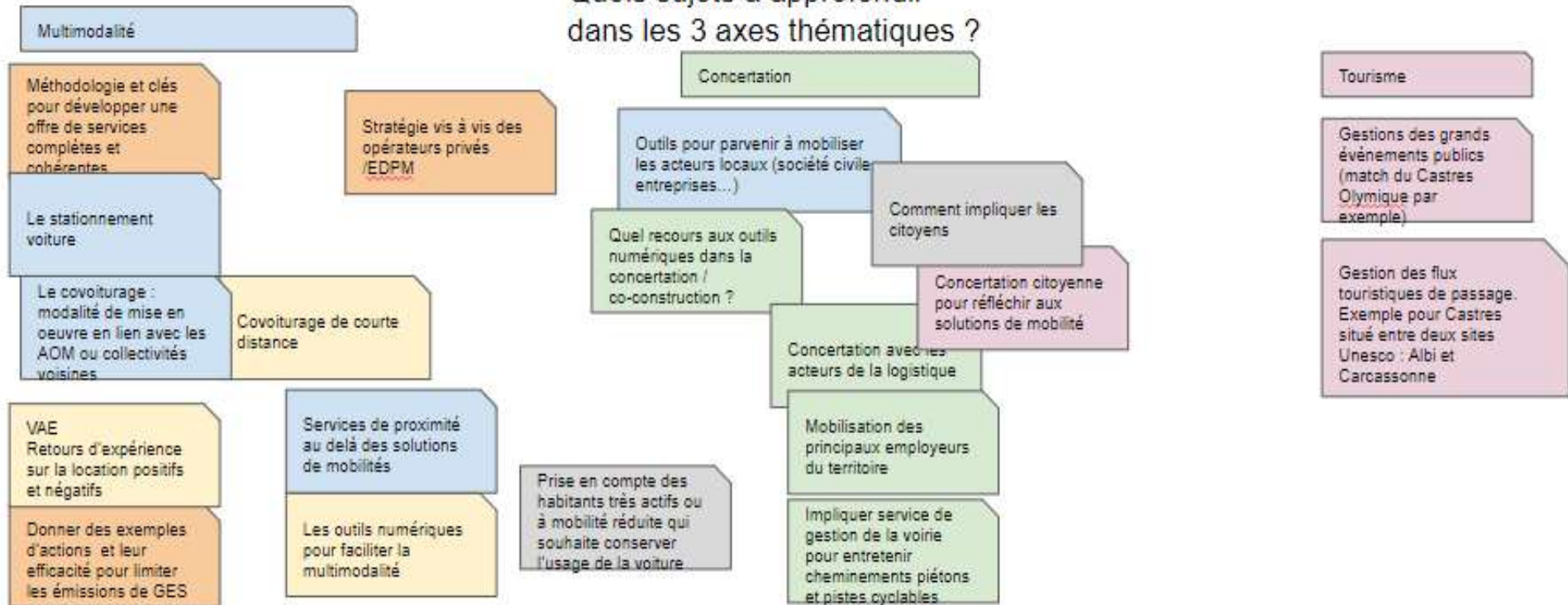


Salle 2

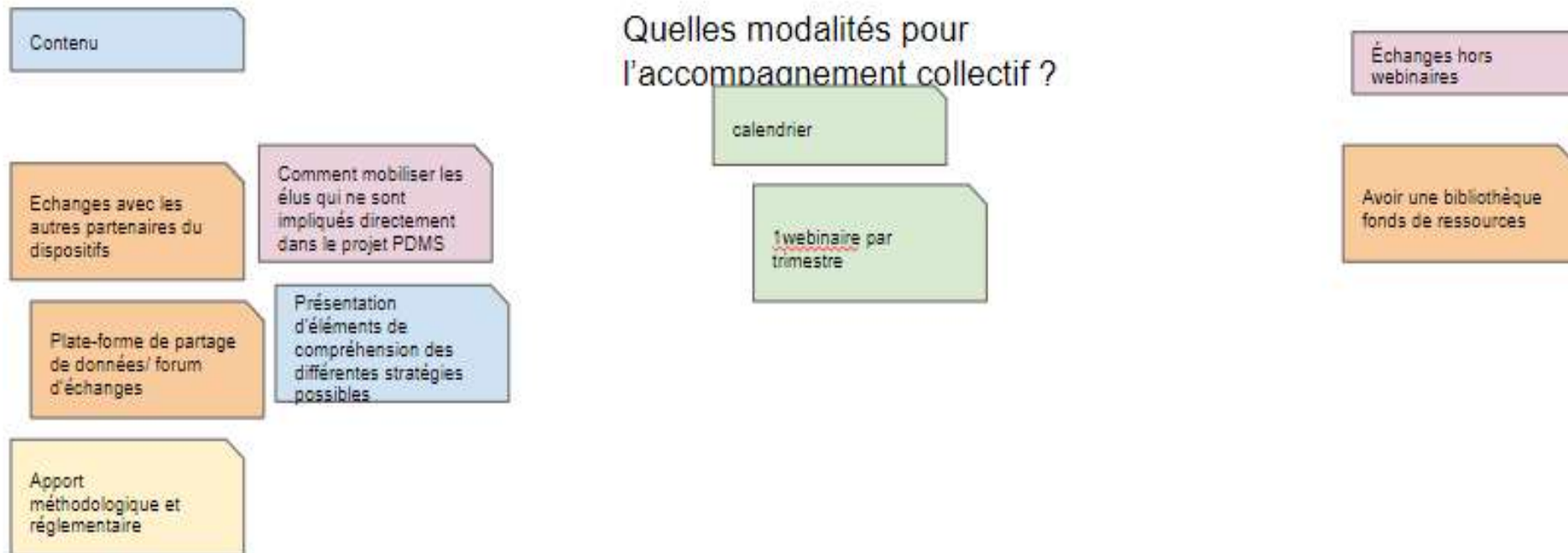
Animateurs :
Emmanuel Perrin - Mathieu Bossard

Quelles sont vos attentes pour l'accompagnement collectif ?

Quels sujets à approfondir dans les 3 axes thématiques ?



Quelles sont vos attentes pour l'accompagnement collectif ?



Au programme ce matin

1. Introduction du webinar
2. Présentation des territoires partenaires
3. Quelques ressources du Cerema
4. Les thèmes de travail du partenariat
5. Vos besoins et attentes d'accompagnement
6. Clôture

CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

- Des échanges bilatéraux entre les territoires et le Cerema pour finaliser les convention locales, et accompagner votre PDMS
- Une prochaine rencontre à déterminer pour l'accompagnement collectif
- Et également :
 - des échanges entre tous, dans la communauté [d'Expertises Territoires](#)
 - une présentation de Capamob, pour les territoires potentiellement intéressés par un test

CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

- **CAPAMOB : un outil d'aide méthodologique à la réalisation d'un diagnostic**

The screenshot shows the CAPAMOB website interface. At the top, there is a navigation bar with the French Republic logo, Cerema logo, and the text 'CAPAMOB'. Below this, a large banner features an aerial view of a residential area with a river and the text: '3 étapes préalables à un plan d'action pour identifier les difficultés et les pistes d'amélioration'. Three white boxes with red icons and text describe the steps: 1. 'Déterminez le potentiel de votre territoire' (with a map icon), 2. 'Évaluez la pertinence des services de mobilité' (with a bus icon), and 3. 'Anticipez l'évolution des besoins' (with a person icon). Each box has a 'Découvrir >' button. Below the banner, a central text block reads: 'Une méthode simple et adaptée aux territoires peu denses semblable pour chaque étape'. At the bottom, four colored boxes represent the methodology components: 'QUESTIONS' (white), 'ANALYSES' (blue), 'MÉTHODES' (green), and 'ACTEURS' (orange), each with a brief description of its role in the diagnostic process.

MERCI À TOUS !

